

DECISION N° **7.140** - - du **11 OCT 2022**
 Portant publication des résultats du concours d'entrée dans les
 écoles de formation des personnels Sanitaires, des 27 et 28 août 2022,
 pour le compte de l'année académique 2022-2023

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret 80/198 du 9 Juin 1980 portant Statut des Etablissements de Formation des Personnels Sanitaires ;
 Vu le Décret n° 2001/145 du 03 Juillet 2001 portant Statut Particulier des Fonctionnaires des corps de la Santé Publique ;
 Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réorganisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le Communiqué Radio Presse n° D13-134/CRP/MINSANTE/CAB du 13 mai 2022 portant lancement du concours d'entrée au sein des établissements publics et privés de formation des personnels sanitaires agréés par le Ministère de la Santé ;

DECIDE :

Article 1^{er}. - Les candidats au concours d'entrée dans les écoles de formation des personnels sanitaires, des 27 et 28 août 2022, pour le compte de l'année académique 2022/2023 sont, sous réserve des conditions d'admission, déclarés définitivement admis et répartis dans les filières, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

Filière : AIDES-SOIGNANTS OPTION SANTE COMMUNAUTAIRE

Région : ADAMAOUA

**ECOLE PRIVEE DE FORMATION DES PERSONNELS MEDICO-SANITAIRES DE
 NGAOUNDERE**

N°	MATRICULE	NOMS ET PRENOMS	DATE ET LIEU NAISSANCE
1	22ASC-0476	ABDOUL NASSIR	07/10/2000 à GOUNDJEL
2	22ASC-1077	ADAMA ODILE	10/05/1995 à BATOURE
3	22ASC-0623	AÏSSATOU MALIKI	02/11/1999 à RIBAO
4	22ASC-0442	ASMA ASSOUMAHOU MANDJOU	04/12/2000 à DENG DENG
5	22ASC-0980	ATTA ORANGAI MARTHE	01/01/1997 à MANGLE-TIBATI
6	22ASC-0856	BAHANE CATHERINE	01/03/1998 à YAGOUA
7	22ASC-0815	BAIBIGUE DONA MYRIAM	17/07/1998 à MAROUA
8	22ASC-0301	BAIDATOU	26/10/2001 à GAROUA-BOULAI
9	22ASC-0035	BEBE GABDO AISSATOU	01/05/2004 à NGAOUNDERE
10	22ASC-0967	BELLA HIMI JUDAS	04/03/1997 à NGAOUNDERE
11	22ASC-0926	BELLO OUMATE	13/08/1997 à NGUETCHEWE
12	22ASC-0949	BELMO SALOMON	03/05/1997 à NGAOUNDERE
13	22ASC-0682	BELOKO DAPIA	20/06/1999 à GUNBELA
14	22ASC-1048	BENTOU DINGBE JACQUIE	01/01/1996 à MEIDJOU
15	22ASC-1020	BIMARVA ADAMA	30/05/1996 à DOUROUM

Filière : INFIRMIERS SPECIALISES EN GERONTOLOGIE

Région : CENTRE

COMPLEXE DE FORMATION DES SCIENCES DE SANTE MARC-VIVIEN FOE DE YAOUNDE

N°	MATRICULES	NOMS ET PRENOMS	DATE ET LIEU NAISSANCE
1	22IGEO-0006	DJANPOU NGAHANE LIONELLE	05/06/1997 à BANGOUA
2	22IGEO-0007	DOUANLA TSOALA INÃ'S LAURA	25/09/1995 à DOUALA
3	22IGEO-0001	DZOMO MVONDO GERTRUDE ALIDA	16/04/1998 à YAOUNDE V
4	22IGEO-0004	ESSIANE JULIEN ELISEE	20/06/1992 à EBOLOWA
5	22IGEO-0003	NKOUKAM FADEU ARISTIDE NADEGE	19/05/1985 à NDOUNGUE
6	22IGEO-0005	NLATE EYONO JULIETTE CARINE	03/04/1989 à MBALMAYO
7	22IGEO-0002	OUTEKELEK ATEDZOE ANGELE LARISSA	26/06/1996 à YAOUNDE-ETOA

Article 2.- En plus des exigences spécifiques à chaque école, les inscriptions se feront sur présentation du **diplôme requis** et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Article 3.- La date de la rentrée académique est fixée le **lundi 31 octobre 2022** à 07h30.

Article 4.- La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée en français et en anglais partout où besoin sera. /-

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



Dr. MANHOUDA MALACHIE

Ampliations

- MINSANTE/CAB/SESP ;
- SG ;
- DRH ;
- DRSP(10) ;
- SDDRH/SIGIPES ;
- Observatoire RH ;
- Intéressés ;
- Archives/Chronos.